

FICHE TECHNIQUE N°5

Intégrer le judo dans les temps scolaires et périscolaires

L'école comme premier tatami

LA PROBLÉMATIQUE

> *« Le judo intéresse l'école, mais on ne sait pas comment l'intégrer dans les TAP ou le projet éducatif. »*

POURQUOI C'EST UN ENJEU EN RURALITÉ

- Faible coordination entre le club et l'école
- Horaires courts et non adaptés aux séances classiques
- Encadrement nécessaire pendant le temps scolaire

SOLUTIONS CONCRÈTES ET ADAPTABLES

1 Identifier les temps éducatifs disponibles

- Temps d'activités périscolaires (TAP ou NAP)
- Créneaux en EPS : école primaire ou collège
- Temps d'accueil en centre aéré ou ALSH

2 Monter un projet pédagogique

- Lien avec le socle commun de compétences
- Cycle de 6 à 8 séances adaptées au temps scolaire
- Mise en avant des valeurs éducatives du judo

3 Coopérer avec les structures

- Convention avec la mairie et l'école ; négocier la subvention avec l'intercommunalité
- Mise à disposition du professeur, rémunération possible par la mairie
- Évaluation partagée des objectifs atteints

RETOUR D'EXPÉRIENCE

> *« Chaque année, nous faisons un cycle judo avec l'école du village. C'est le meilleur tremplin vers les inscriptions au club. »*
>
> **— Claude, professeur de judo**

À LIRE EN COMPLÉMENT · OUTILS FOURNIS

GUIDE DU DIRIGEANT

- Fiche « Judo scolaire »
- Modèle de convention école-club

OUTILS À TÉLÉCHARGER

- Projet fédéral « Judo à l'école »
- Lettre type de proposition à une école